

19 mars 2025

Communiqué de presse

Rencontres AVEC les équipes 2025 : Une occasion de réaffirmer le rôle des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)

Les 14 et 15 mars derniers, le mouvement AVECsanté a organisé ses Rencontres annuelles AVEC les équipes au Carré des Docks du Havre, en collaboration avec la FMPS Normandie. L'événement incontournable des soins coordonnées en France a su rassembler l'ensemble des professionnels du secteur pour échanger sur l'évolution et les bénéfices des structures MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles) dans le quotidien des Français. Alors que le système de santé est à bout de souffle, les urgences saturées, et que nos soignants subissent encore les conséquences d'une pandémie mondiale, les MSP apparaissent en effet comme une solution d'avenir.



M. le Ministre Yannick Neuder, aux côtés de Thomas Fatôme, DG de la CNAM, et des trois coprésidents d'AVECsanté - Emmanuelle Barlerin, Patrick Vuattoux et Pascal Gendry. (Crédits Anne Soullez)

Cette année encore, les Rencontres AVECsanté ont mobilisé plus de 1350 professionnels de santé et acteurs de l'exercice coordonné en MSP sur l'ensemble du territoire. À leurs côtés, un panel d'invités politiques ont également répondu présents afin d'enrichir le débat : M. le ministre de la santé, **Yannick Neuder**, M. **Edouard Philippe**, maire du Havre, Mme **Agnès Firmin le Bodo**, députée et ancienne ministre déléguée aux territoires et aux professions de santé, Mme. **Marie Daudé**, directrice générale de l'offre de

soins au Ministère de la santé, ainsi que M. **Thomas Fatôme**, directeur général de la CNAM (Caisse nationale de l'Assurance Maladie)

Rappel du rôle central des MSP dans le paysage des soins primaires

L'exercice coordonné en MSP est une des solutions pour pallier aux problématiques d'accès aux soins, grâce à une prise en charge en équipe et sur le long terme des pathologies chroniques (éducation thérapeutique (ETP), parcours de prévention, sortie d'hospitalisation...) mais aussi de soins aigus à travers la mission de soins non programmés (SNP) attribuée aux MSP.

Être pris en soins par une équipe près de chez soi est par ailleurs une attente des usagers eux-mêmes. Comme le rappelle **Gérard Raymond (Président de France Assos Santé)**, « *aujourd'hui plus de 10 millions de Français ont choisi un médecin traitant exerçant en MSP [et] chaque usager doit pouvoir avoir accès à une équipe de soins de proximité* ».

Le travail en équipe au sein des MSP répond également aux besoins des jeunes générations de professionnels de santé, qui ne souhaitent plus travailler de façon isolée. L'esprit d'équipe doit ainsi être inculqué au plus tôt dans la formation comme le souligne **Agnès Firmin le Bodo**, « *apprendre à travailler ensemble, à respecter les compétences des uns et des autres c'est dès la formation initiale en santé* ». De façon prioritaire, la MSP doit ainsi être reconnue comme structure lieu de stage afin de permettre, dès novembre 2026, l'accueil de docteurs juniors (en 4ème année d'internat de médecine générale). Un statut soutenu par **M. le ministre de la santé, Yannick Neuder**, qui affirme : « *la MSP peut être un lieu de stage, moi je le souhaite et je le redis* ».

Evolution des MSP en France

L'innovation et les expérimentations ont aussi une place de choix en MSP. Plusieurs articles 51 mis en place dans les MSP françaises arrivent bientôt à terme avec des évaluations positives. Alors que les inquiétudes étaient grandes autour du passage en droit commun de ces expérimentations qui ont prouvé leur viabilité, les Rencontres du Havre ont permis de rassurer en partie :

- **Cécile Lambert**, rapporteure des art.51, annonce l'ouverture d'une période transitoire dès le 1er avril 2025 (et pour 12 mois) ainsi que d'un avis du Conseil stratégique de l'innovation en santé (CSIS), pour l'entrée dans le droit commun des 26 structures engagées dans l'expérimentation SECPA (Structure d'exercice coordonné participatif).
- **Thomas Fatôme**, directeur général de la CNAM, annonce le passage dans le droit commun via le vecteur ACI MSP (Accord conventionnel interprofessionnel) pour l'expérimentation IPEP (Incitation à une prise en charge partagée).

En pleine période de négociation conventionnelle de l'ACI MSP, **Thomas Fatôme** réaffirme par ailleurs le soutien de la CNAM pour les MSP et l'engagement vers « *toujours plus de prise en compte de la notion d'équipe en MSP* ». Les négociations conventionnelles en cours visent à faire évoluer le modèle MSP, notamment à travers la prise en compte d'une file active d'équipe sur les patients ALD (Affection de longue durée), le renforcement de la place du coordinateur en MSP, la mise en place d'assistants médicaux partagés ainsi que d'infirmiers de parcours de soins et de coordination, qui auront pour missions l'ETP, la prévention, le parcours patients et les SNP.

Le mouvement AVECsanté vous donne rendez-vous pour ses prochaines Rencontres AVEC les équipes les 6 et 7 mars 2026 à Lyon.

A propos du mouvement AVECsanté :

AVECsanté, [association représentative des MSP](#) et acteur des soins primaires en France, est un mouvement associatif présent sur tout le territoire grâce à ses 14 fédérations régionales qui répondent, de façon agile, aux besoins croissants de santé de la population et à ceux des professionnels de santé. Depuis 2008, AVECsanté se donne l'objectif de développer l'exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle à travers les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Les MSP, grâce à l'exercice en équipe de professionnels de santé qui les composent (médicaux, paramédicaux, coordinateur et fonctions administratives), sont une des clefs de la restructuration nécessaire des soins primaires en France et d'un meilleur accès aux soins tant en territoires ruraux que urbains.

Le développement de partenariats est une des priorités d'AVECsanté. Ils permettent complémentarité et montée en compétence à 360° notamment avec l'Assurance maladie, la DGOS, France Assos Santé, la HAS, la MSA, l'EHESP, ... Au 31 décembre 2024, 2758 MSP sont implantées en France tant en territoires urbains que ruraux, dont 81% ont signé l'ACI. En 2023, environ 40 000 professionnels de santé exercent en MSP. Parmi l'ensemble des professionnels exerçant en MSP, on retrouve : 27% de médecins généralistes, 31% d'infirmiers, ou encore plus de 13% de masseurs-kinésithérapeutes.

Contact presse - Agence Oxygen



- Lisa Dubreuil - lisa.d@oxygen-rp.com - 06 65 95 96 25
- Sandra Codognotto - sandra.c@oxygen-rp.com - 06 63 92 36 00